



Deplacement d'urne funéraire

Par **tref54_old**, le **10/08/2007** à **15:18**

bonjour,
je me présente je m'appelle christophe et j'ai un petit problème
voilà, suite au décès de mon oncle. ma grand mère (propriétaire de la concession) et sa belle
fille on decider de l'inhumer (urne) dans le caveau familiale. suite à un désaccord, ma tante
voudrais l'enlever. ma question est la suivante : a t-elle le pouvoir de le déplacer sans l'accord
de ma grand-mère.
merci d'avance.